

Appel à candidature pour la direction du CIRM

Missions du CIRM

Le CIRM, un centre international de rencontres autour des mathématiques.

Situé sur le campus de Luminy (Aix-Marseille Université), le centre international de rencontres mathématiques (CIRM) est une unité mixte de soutien dont les tutelles sont Aix-Marseille Université, le CNRS et la société mathématique de France (SMF).

Ouverte 50 semaines par an, l'unité a pour objet l'organisation de rencontres internationales regroupant des mathématiciennes et mathématiciens, ou des chercheurs et chercheuses de disciplines qui interagissent avec les mathématiques, afin de contribuer à

- Former les jeunes chercheurs et chercheuses, notamment par des actions de type organisation d'écoles d'été ;
- Partager les découvertes les plus récentes en sciences mathématiques ;
- Progresser sur des questions clés dans cette discipline ;
- Préparer des projets ambitieux en interaction avec d'autres sciences ;
- Développer le transfert de connaissances entre acteurs et actrices de la recherche et du monde socio-économique.

À cette fin, le CIRM met à disposition de la communauté et gère un ensemble de services permettant la réalisation de ses missions : des locaux à usage d'hébergement, des locaux à usage de restauration, une bibliothèque de recherche, une bibliothèque audiovisuelle et une régie. Plus généralement, par ses nombreuses actions, le CIRM est un acteur majeur de la vie scientifique française et contribue activement au développement et à la visibilité des mathématiques aux niveaux local, national et international.

Des conférences et rencontres variées pour refléter la diversité des mathématiques.

Les activités se déroulant au CIRM sont principalement des rencontres (conférences et écoles) d'une semaine réunissant entre 50 et 80 chercheurs et chercheuses sur des sujets qui couvrent l'ensemble des mathématiques et de leurs interfaces.

Le CIRM organise ou accueille par ailleurs d'autres événements :

- 1) Ateliers de 2 à 3 jours réunissant une vingtaine de chercheurs et chercheuses ;
- 2) Séjours de recherche de deux semaines au plus, pour des petits groupes (au plus 4 personnes) ;
- 3) Les semaines CIRM-SMF ;
- 4) Le CEMRACS, organisé par la société de mathématiques appliquées et industrielles (SMAI) pendant 6 semaines en été ;



Depuis 80 ans, nos connaissances
bâtissent de nouveaux mondes



- 5) Un mois thématique annuel proposé par des laboratoires marseillais de mathématiques, physique théorique et informatique ;
- 6) Le programme *chaire Jean Morlet* offrant un séjour de 6 mois, avec ressources d'environnement, à un ou une professeur étranger en lien avec un ou une collègue d'Aix-Marseille Université ;
- 7) Le programme *Interface* ;
- 8) D'autres rencontres en lien avec la vie de la communauté mathématique (enjeux liés aux publications, aux bibliothèques, enjeux sociétaux...)

En 2018, plus de 80 rencontres de tous types ont été organisées accueillant près de 3500 participantes et participants.

Le CIRM, une extension en cours pour plus de conférenciers. Dans le cadre d'un projet CPER financé par le CNRS, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la SMF, le CIRM se dote de nouvelles chambres, salles de conférences et de travail. Parallèlement, une extension du restaurant est réalisée par la SMF et la société EUREST/COMPASS. Cette extension permettra d'augmenter l'activité du CIRM. Ainsi, alors que le nombre de participantes et participants en 2018 était de 3500, il en est attendu plus de 4500 en 2019.

Missions du directeur ou de la directrice

Le directeur ou la directrice gère l'ensemble des moyens mis à la disposition de l'unité. Elle ou il a en charge le pilotage et l'animation scientifique de l'unité en lien avec le *conseil d'administration*, et le *conseil scientifique* de l'unité. En particulier, elle ou il pilotera le développement de nouvelles activités, en mettant en place les partenariats nécessaires, notamment avec la communauté mathématique internationale mais aussi avec le monde socio-économique, tout en veillant à une bonne intégration du CIRM dans son environnement régional. Le directeur ou la directrice répondra aux appels d'offre, en particulier de la ville, de la région, de l'Europe...

Le CIRM est partenaire de LabEx CARMIN. Le directeur ou la directrice participe à la gouvernance du LabEx et utilise les moyens alloués dans le respect du projet.

L'ensemble du personnel du CIRM est placé sous la responsabilité du directeur ou de la directrice. Soutenu par le directeur général des services de l'unité, elle ou il s'assurera que les tâches de chacun sont définies avec clarté, veillera au suivi des carrières ainsi qu'au respect et à la mise à jour du règlement intérieur. Elle ou il travaillera en étroite coordination avec les tutelles du CIRM qui seront à son écoute et participera en particulier aux réunions des directeurs et directrices d'unités de l'INSMI et au conseil d'administration de la SMF.

Le CIRM est un centre de renommée internationale, il conviendra d'entretenir et étendre encore cette renommée, notamment auprès des partenaires européens. En particulier, le

CIRM appartient au réseau ERCOM des centres de conférences européens en mathématiques. Il est important d'asseoir la participation du CIRM à ce réseau.

Le directeur ou la directrice prendra son mandat le 1^{er} septembre 2020, en cours de contrat quinquennal de l'unité. Ce contrat quinquennal prend fin le 31/12/2022. Le directeur ou la directrice aura la tâche de préparer le contrat quinquennal 2023-2027. Le mandat de direction prend fin avec le contrat 2018-2022 et est prolongeable cinq ans en cas de renouvellement du contrat de l'unité et après accord des tutelles.

Modalités de recrutement

Mode de recrutement. Le directeur ou la directrice du CIRM est nommé par les tutelles. Celles-ci ont mandaté Christoph Sorger, professeur à l'université de Nantes, afin qu'il constitue un comité de recherche. Ce comité pourra susciter des candidatures, les recevoir et les examiner. Lors de la procédure de sélection, le comité organisera des auditions à l'issue desquelles, et après discussion avec les tutelles et délibération, il donnera un avis motivé aux tutelles.

Mode de candidature. Les candidates et les candidats doivent envoyer, par voie électronique, leur *Curriculum Vitae* ainsi qu'une lettre d'intention de deux pages maximum à Christoph Sorger (christoph.sorger@univ-nantes.fr) avant le 31 août 2019. Elles et ils sont invités à développer leurs motivations et leur projet pour le CIRM.

Calendrier prévisionnel

- Diffusion de l'appel à candidature : début mai
- Date limite d'envoi des dossiers par voie électronique : 31 août 2019
- Auditions : 18 septembre 2019 à Paris
- Prise de fonctions : 1 septembre 2020.



Depuis 80 ans, nos connaissances
bâtissent de nouveaux mondes



Composition du comité

- Sylvie Benzoni, professeure à l'université Claude Bernard, directrice de l'Institut Henri Poincaré ;
- Elisabeth Gassiat, professeure à l'université Paris-Sud, directrice du laboratoire de mathématiques d'Orsay ;
- Marc Peigné, professeur à l'université de Tours, institut Denis Poisson ;
- Marta Sanz-Solé, professeure à l'université de Barcelone, membre du comité scientifique du CIRM ;
- Christoph Sorger, professeur à l'université de Nantes, laboratoire de mathématiques Jean Leray, président du comité ;
- Emmanuel Ullmo, directeur de l'Institut des hautes études scientifiques.

Invité

- Un représentant de chaque tutelle
- Un représentant du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Renseignements complémentaires.

Christoph Sorger (christoph.sorger@univ-nantes.fr), président du comité de recherche.



Depuis 80 ans, nos connaissances
bâtissent de nouveaux mondes

